

Vous pouvez remplir les différents champs et sauvegarder pour envoyer par mail

Date demande d'adhésion ou don le :

Mr Mme Melle Couple

ADHESION Don 2018 2019
 30/09/18 Valide jusqu'à Avril 2019

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TEL : PORTABLE:

COURRIEL : @

J'accepte de recevoir par mail les fiches de ré-adhésions et les convocations à l'AG :
 OUI - NON

JE SOUHAITE PARRAINER **ENFANT (S)**

Adhésion (Etudiant 10€ - seul 15€ - couple 20€ - bienfaiteur mini 30€)

Parrainage **130,00 €** x =
 Vous versez 130€, nous versons 110 € aux élèves et 157€ aux étudiants

Don au(x) filleul(s)

Don à l'association (pour projet collectif, caisse de solidarité, etc..)

TOTAL VERSEMENT

Commentaire (comment avez vous connu FVP ?...)

JE PAYE Par chèque à l'ordre de France VIETNAM PARTAGE

JE PAYE par virement * le ***mettre le nom dans le libellé**

au IBAN (International Bank Account Number) FR76 1027 8024 3800 0201 4520 120 BIC (Bank Identifier Code) CMCIFR2A

+ JE RENVOIE CE DOCUMENT REMPLI
à France Viêt-Nam Partage
Mr Adrien QUENSON 201 Rue du Bourg 38 270 BELLEGARDE POUSSIEU
OU par mail: secretariat.fvp@laposte.net

FRANCE VIET-NAM



Association loi 1901 préfecture de savoie (74) – N° W061000014
fvp-association@laposte.net <http://francevietnampartage.fr>

CHARTRE DE PARRAINAGE

Cher(s) Membre(s) de France Viet-Nâm Partage,

Vous avez décidé de parrainer un(e) élève pour assurer la continuité de ses études.

Une action à long terme : Cette action s'inscrit dans le long terme, sauf si votre filleul(e) est dans l'obligation d'arrêter sa scolarité. En effet, les jeunes peuvent aller travailler pour aider leurs parents se retrouvant sans emploi ou avec des ressources insuffisantes pour faire vivre la famille

Un échange de courrier : Le parrainage ne se limite pas seulement à la participation financière aux études de votre filleul. Un lien épistolaire vous lie aussi. En principe, deux fois par an, vous recevrez en principe un courrier du Vietnam, traduit en français par notre correspondant et son équipe. Votre filleul attend une réponse, des encouragements, un soutien moral...

Lorsque cela est possible, les bulletins de notes sont joints en fin d'année scolaire.

Un arrêt anticipé : Il est nécessaire d'anticiper un éventuel arrêt de votre soutien.

En effet, le responsable des parrainages devra trouver un nouveau parrain, ce qui est loin d'être à effet immédiat. L'association devra alors prendre en charge le parrainage à votre place sur ses fonds propres. Cet argent ne sera pas utilisé pour d'autres actions mises en œuvre par FVP.

Il ne faudra pas oublier de prévenir votre filleul de cet arrêt

Des dons mesurés : En sus du parrainage, vous pouvez faire un don pour votre filleul. Nous vous conseillons de ne pas excéder 50 € afin de respecter les disparités entre nos deux pays au niveau de vie très différent.

Les sampaniers, même sédentarisés, sont parmi les plus pauvres; lourdement endettés pour construire leur maison et exerçant des professions instables (pêcheurs, marchands ambulants, journaliers...) La vie est incertaine.

Pour toutes questions:

fvp.parrainage@yahoo.fr
secretariat.fvp@laposte.net
fvp-association@laposte.net

le site internet

<http://www.francevietnampartage.fr>